

---

## [Colombie: politique anti-syndicale constatée dans des plantations de palmier à huile](#)

Plus nombreuses sont les plantations et plus nombreux sont les droits qui se perdent. En Colombie il y a environ 170 000 hectares de palmier à huile plantés. Le témoignage d'un délégué de l'organisation de travailleurs du secteur palmier, concernant entre autres les sociétés Oleaginosas Bucarelia et Oleaginosas Las Brisas, dénonce les mauvaises conditions de travail existantes dans les plantations de palmier à huile dans le département de Santander, en plus des pressions et des encouragements mis en place afin d'affaiblir les syndicats du secteur. Oleaginosas Bucarelia possède 4 700 hectares et Las Brisas 2 800, toutes situées à Port Wilches, dans le département de Santander.

D'après cet employé "La stratégie des entreprises afin d'affaiblir et d'éliminer les syndicats repose sur des plans de retraite volontaire qui bénéficient d'indemnités supérieures à celles accordées par la loi. De nombreux camarades sont partis des entreprises, et donc de l'organisation syndicale, mais sont retournés travailler dans le secteur sous le régime et dans les conditions imposées par les entreprises à travers des coopératives. La politique des dirigeants d'entreprise est de réduire les droits conventionnels acquis au cours de 20 ou 30 ans de lutte. Certains dirigeants font des remarques au sujet du fait que les entreprises où les travailleurs sont organisés syndicalement sont moins compétitives et que ceux-ci sont moins enclins à accepter les conditions de travail imposées dans les entreprises en question, conditions qui nuisent à la santé et à la dignité des travailleurs.

Ce qu'ils cherchent, en définitive, c'est la disparition des organisations syndicales. Une autre politique encouragée par les entreprises est l'attribution de parcelles de palmier à huile aux paysans afin d'économiser les charges sociales. Les paysans sont obligés de vendre la matière première aux entreprises au prix fixé par celles-ci, ils gagnent moins et ne disposent d'aucune sécurité sociale."

En évitant l'organisation des travailleurs, les entreprises évitent également les revendications concernant les faibles salaires et les conditions de travail désastreuses, l'un des problèmes les plus graves auquel les employés doivent faire face. "Par exemple: plus la palmier est vieille, plus elle est grande, et donc les conditions de la cueillette des grappes ainsi que les conditions de coupe favorisent les accidents. Les employés travaillant pendant la moisson se plaignent d'avoir des douleurs aux cervicales et se retrouvent souvent blessés en raison des épines situées sur les feuilles. Par ailleurs, les plantations sont désinfectées par fumigation et les impacts causés par ces produits sur l'environnement sont méconnus, ainsi que les préjudices qu'ils pourraient causer du point de vue santé."

Tout ceci, et en particulier la politique des entreprises consistante à affaiblir les syndicats à travers l'augmentation du nombre de travailleurs employés par le truchement de coopératives et de sous-traitants individuels, a fait que SINTRAINAGRO, la plus grande organisation de travailleurs agricoles du pays, a proposé d'unifier les syndicats de ce secteur afin de maintenir les acquis sociaux obtenus à ce jour et de rechercher la syndicalisation des entreprises qui n'ont toujours pas de syndicat. Grâce à au fait que les travailleurs se sont organisés, chez Bucarelia et chez Las Brisas, des conventions collectives ont été signées et, suite à ces événements, les travailleurs de certaines coopératives sont

---

en train d'exiger également de meilleures conditions de travail.

Il est à signaler que dans cet article, nous avons fait référence uniquement aux impacts sociaux causés par la culture de palmier à huile, mais il faudrait additionner également les impacts environnementaux graves causés par ce modèle de monoculture à grande échelle -notamment les impacts sur la biodiversité, les sols et l'eau-, qui se répètent dans toutes les régions et les pays où ces monocultures sont implantées

D'après: SIREL, Sindicatos, N° 43, 25 novembre 2002, entretien avec Gerardo Iglesias, Rel-UITA, et à Hernán Correa, Secrétaire général de SINTRAINAGRO et Secrétaire des affaires agricoles de la CUT.